



République de Côte d'Ivoire
Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier



Agence Japonaise de Coopération Internationale

**Travaux de construction
de Trois (03) Échangeurs à Abidjan**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° T 934 / 2019

ADDITIF N°1

JUIN 2020

MODIFICATION APPORTÉE A LA DEMANDE DE PROPOSITION

Le présent additif apporte une modification au Dossier d'Appel d'Offres de la l'article 19.1 des Données Particulières.

PIECE DOSSIER DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	DISPOSITIONS INITIALES	MODIFICATIONS APPORTEES
SECTION II Données Particulières	<p>Le montant et la monnaie de la garantie de soumission sont : Un milliard six cent cinquante millions de francs CFA (1 650 000 000 FCFA).</p> <p>La garantie de soumission sera délivrée par une Banque ou un Etablissement financier agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO. Si un soumissionnaire produit une garantie émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA / BCEAO), alors la banque émettrice de cette garantie doit avoir un correspondant établi et agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO et qui se portera garant de ladite garantie par écrit.</p>	<p>Le montant et la monnaie de la garantie de soumission sont : Un milliard six cent cinquante millions de francs CFA (1 650 000 000 FCFA).</p> <p>La garantie de soumission sera délivrée par une Banque ou un Etablissement financier agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO ou une garantie émanant d'une banque Japonaise.</p> <p>NB : pour la garantie émise par une banque japonaise, les entreprises pourront joindre une copie de cette garantie à leur offre. Le bureau de contrôle authentifiera ladite caution et l'original sera transmis au Maitre d'Ouvrage dès l'ouverture des aéroports.</p>

Toutes les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.

Fait à Abidjan le 05 Juin 2020



MBA Pierre
Directeur Général de l'Ageroute